



Ville d'Avray



concours international

de direction d'orchestre d'harmonie

Paris/Ville d'Avray - 16-17-18 Mars 2012

Sous le patronage de la Confédération Musicale de France (CMF),

Président : Jean-Jacques Brodbeck

avec l'Orchestre d'Harmonie de la Musique de la Police Nationale

programme

Éliminatoires : (le V.16 mars, épreuve de direction sans travail, sur l'une des 3 oeuvres tirée au sort)

1/ Edgard Varèse : Octandre (Edition révisée 1980 et distribuée par Hal Leonard)

2/ Igor Stravinski : Symphonie d'instruments à vent (Edition Boosey et Hawkes)

3/ Bernd Alois Zimmermann : Reinische Kirmestänze (Edition Schott Con. 176)-

Finale : (Les 3 finalistes retenus auront 1h de travail d'orchestre le samedi 17 mars, puis dirigeront en concert le 18 mars)

1/ Paul Hindemith : Symphonie en sib (Edition Schott SHS 1009)

2/ Richard Dubugnon : Variations françaises op 19.b (Edition Peters)

3/ Jean-Louis PETIT : Etude pour orchestre d'harmonie (Edition Armiane)

Il est possible de se procurer la totalité des partitions à : Editions FORTIN, 16 rue Ganneron, F - 75018 PARIS. tél +33 1 48 74 28 21, FAX : + 33 1 40 23 98 67 e-mail : editions_fortin@club-internet.fr

Jury : Jérôme HILAIRE, Philippe FERRO, Jean-Louis PETIT

règlement

1/ Le concours est ouvert aux chefs de toute nationalité, sans limite d'âge.

2/ Les éliminatoires ont lieu le V.16 et S.17 mars 2012. La finale a lieu le D.18 mars 2012 à 17 h. en concert public.

3/ Le droit d'inscription est de 50 euros

4/ Les horaires de passage pour les éliminatoires seront communiqués aux candidats après le tirage au sort effectué le 1 mars 2012, date limite d'inscription. Les candidats qui n'auront pas confirmé leur participation à cette date ne pourront pas concourir.

5/ Les décisions du jury sont sans appel (le jury se réserve le droit d'interrompre un candidat quand il le juge nécessaire)

bulletin d'inscription

%.....
nom et prénom.....nationalité.....
adresse.....code-ville.....
pays.....
téléphone.....e-mail.....
date de naissance.....

Je m'inscris au concours international de direction d'orchestre d'harmonie de Paris - Ville d'Avray et déclare avoir pris connaissance du règlement.

Je joins un chèque de 50 euros libellé au nom de **Festival de Musique Française, et un curriculum vitae.**

date

signature

à l'ordre de : *FESTIVAL DE MUSIQUE FRANCAISE*
c/o Jean-Louis PETIT 34 Avenue Bugeaud F-75116 PARIS
tél.(**33).[0]1.78.33.14.57/ / e-mail : concours@jeanlouispetit.com
(lieu du concours : Le Colombier, Place de l'Eglise, 92410 Ville d'Avray.)

liste des prix

premier prix : 1500 euros (Prix du Conseil Général des Hauts de Seine),
deuxième prix : 1000 euros (Prix de la Commune de Ville d'Avray),
Prix du Public. Plusieurs engagements de concerts pourront être proposés pour le ou les lauréats.

Avec l'aide du Conseil Général des **Hauts de Seine**, Président Patrick Devedjian,
de la Communauté de Communes "**Grand Paris Seine Ouest**", Président Pierre-Christophe Baguet,
de la Commune de **Ville d'Avray** Sénateur-Maire Denis Badré,
coproduction Festival de Musique Française,
Association des Concerts de Ville d'Avray, dir. Jean-Marie Cottet
CRD.VA, dir. Benoît Schlosberg,
en partenariat avec les **Editions ARMIANE-Versailles** et **FORTIN-Paris**